

avait une excellente idée de ce qu'on pourrait attendre du budget annoncé le 5 avril et tout récemment il annonçait exactement à quelle date auraient lieu les élections en Ontario. Elles sont maintenant fixées au 9 juin.

A l'été 1953, cet extraordinaire prophète, dont l'exactitude des prédictions est vraiment remarquable, écrivait ce qui suit dans un article paru dans le *Citizen* d'Ottawa, sous le titre: "Le premier objectif libéral est l'assurance-santé."

Le premier ministre St-Laurent annoncera prochainement que l'établissement d'un programme national d'assurance-santé à participation sera l'objectif principal de son administration libérale, durant la 22^e législature, si son parti est reporté au pouvoir le 10 août.

Je suis sûr que mes honorables amis de l'autre côté de la Chambre ne voudront décevoir ni M. Hume ni les quatorze ou quinze millions de Canadiens. Ils ne voudront pas faire errer un devin si exact. J'espère donc que ce moment qui doit survenir au cours de la vingt-deuxième législature se présentera en octobre prochain et que le Gouvernement agira vraiment.

J'ai montré...

M. l'Orateur suppléant: J'interromps à regret l'honorable député pour lui dire que son temps de parole est expiré.

M. Knowles: On me permettra peut-être de poursuivre mon exposé une ou deux minutes afin de compenser le temps que j'ai consacré à la lecture du discours du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre! J'ai déjà accordé, avec générosité je crois, un certain temps supplémentaire afin de tenir compte de l'intervention du ministre. Si la Chambre donne son assentiment unanime, le député peut cependant continuer.

Des voix: Entendu.

M. Macdonnell: Avant de bénéficier de ces deux minutes de plus, l'honorable député répondrait-il à une question? Il s'est arrêté au discours que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a prononcé avant les élections de 1949, mais il a négligé un point très important en ne nous donnant pas lecture du discours, ou des discours, que le ministre a prononcés avant les élections de 1953; on peut prendre pour acquis que le ministre en a prononcé à cette occasion. Il y aurait intérêt à signer ces discours au compte rendu.

L'hon. M. Martin: Afin d'épargner à mon honorable ami un temps que je sais précieux, je dirai au représentant audacieux de Greenwood (M. Macdonnell) que je lui fournirai volontiers toute la documentation dont, c'est évident, il a besoin.

[M. Knowles.]

M. Knowles: Voilà qui m'épargne, non pas deux minutes, mais deux heures, monsieur l'Orateur.

En terminant, je tiens d'abord à remercier la Chambre de m'accorder ces quelques instants de plus. Ce n'est pas la première fois que j'étais ici cette première page du *Daily Star*, de Toronto, en date du 15 mai 1948. On me pardonnera de produire de nouveau cette page, aujourd'hui presque usée, car elle est plus d'actualité que jamais. M. Mackenzie King a annoncé son programme de subvention à l'hygiène le 14 mai 1948. Le lendemain, le *Daily Star*, de Toronto, lui consacrait le gros titre que voici: "M. King dit qu'on ne peut attendre l'Ontario."

Je me demande bien qui on attend actuellement? L'Ontario est disposé à étudier la question. Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social veut l'établissement aussitôt que possible d'un régime d'assurance-santé, aussitôt que nous pourrions en faire les frais et que seront réglées toutes les difficultés. Les Canadiens veulent l'assurance-santé. Que la conférence fédérale-provinciale du 3 octobre prochain ne manque pas de prendre des dispositions à propos de cette importante question!

M. John Decore (Vegreville): Monsieur l'Orateur, au cours du présent débat, certains membres de l'opposition se sont efforcés de créer l'impression que les Canadiens des paliers inférieurs de revenu ne bénéficieront guère des réductions d'impôt sur le revenu des particuliers en comparaison de ceux qui se trouvent à des paliers considérablement plus élevés.

A mon avis, un très bon exemple de cette façon de voir nous a été offert cet après-midi par l'honorable représentant de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) qui vient justement de reprendre son siège. Je pourrais ajouter qu'en examinant les observations formulées par son chef, l'honorable représentant de Rosetown-Biggan (M. Coldwell), nous verrions clairement que ce dernier pense de même. Je cite maintenant la page 3109 du *hansard* où l'on voit que l'honorable représentant de Rosetown-Biggan, chef de la CCF, s'est exprimé ainsi:

En entendant le ministre, nous en étions tout de suite venus à la conclusion que la diminution de l'impôt était plus sérieuse aux paliers inférieurs qu'aux paliers supérieurs. Ce que le ministre a fait, en réalité,—et peu importe l'impression contraire que pouvait donner le tableau qu'on nous a mis sous les yeux le soir de l'exposé budgétaire,—a été de diminuer le taux de l'impôt de deux p. 100 à tous les paliers de l'impôt sur le revenu personnel. Cela veut dire que le contribuable marié, avec deux enfants, touchant l'allocation familiale et gagnant \$3,000 par année, bénéficie d'une diminution d'impôt de \$7 pour l'ensemble de 1955.